

MAIRIE DE BREVANS

Tél. : 03.84.72.51.18

Fax : 03.84.72.99.27

Email : Mairiebrevans@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie

Lundi 9h - 11h30 / 13h30 - 17h30

Mardi Jeudi Vendredi 13h30 - 17h30

LE PETIT BREVANNAIS N° 73

JUILLET 2021

ERRATUM Horaires de tonte

*** PanneauPocket : Informe et Alerte les habitants**

*** Fermeture du secrétariat de la mairie**

*** Compte rendu Conseil municipal
Janvier à mai 2021**

(RAPPEL : vous pouvez consulter les comptes rendus du conseil sur le site internet de la commune)

ERRATUM HORAIRES DE TONTE

Dans la page 2 « Informations » du brevannais n°55, une erreur s'est glissée dans la rubrique « Les horaires de tonte ». Les horaires de tonte en vigueur depuis septembre 2018 sont les suivants :

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

PANNEAUPOCKET

Nous vous rappelons l'application PANNEAUPOCKET que la commune a mise en place.

Vous pourrez voir toute l'actualité de la commune, les évènements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo, etc., depuis votre portable ou tablette. C'est une application simple, gratuite et anonyme. Il vous suffit de la télécharger (voir annexe).

La mairie reste à votre disposition pour tous renseignements utiles.

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de la mairie de BREVANS sera fermé du 7 au 28 août 2021.

Une permanence sera assurée le Lundi 23 août 2021 de 9h à 11h.

En cas de besoin urgent, vous pourrez contacter Monsieur le Maire au 06.30.22.16.01

(ANNEXE)



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

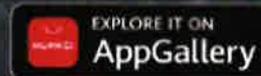


Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

COMPTE RENDU N°1/21
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 18 JANVIER 2021 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIÈRE P., VACELET J., FRATER P., MIGER G., RICHARD M.C., GIET S., CHEVALIER M., JACOTEY F., VERDENET P., CERIGNAT N., LANOY P.

Excusés : DRUET M., PAILLARD A., MELET J.

Secrétaire séance : VERDENET Patrice

Concernant le compte rendu du conseil municipal du lundi 7 décembre 2020, des observations ont été faites par Mme BUSSIÈRE et M. JACOTEY. Le maire veut tout d'abord préciser que le compte rendu, diffusé à tous, est succinct. La commune n'établit pas de procès-verbal qui a pour objet d'établir et de conserver les faits (discussions, interventions). La secrétaire enregistre sur un cahier toutes les discussions et décisions prises lors de la séance. Mme BUSSIÈRE fait remarquer que son observation sur les travaux d'extension du réseau d'eau potable rue du château d'eau n'avait pas été inscrite lors de la relecture du Compte rendu. M. JACOTEY demande si ce compte rendu va être modifié ; le maire précise que non car les remarques émises sont à l'ordre du jour du présent conseil et seront notées dans son compte rendu. Après avoir échangé sur ce sujet, le compte rendu de la séance du 7 décembre 2020 est validé comme suit : 10 POUR ; 1 CONTRE ; 1 ABSENTION par un conseiller absent à la séance du 07 décembre.

Prochain conseil municipal : lundi 22 février 2021

ORDRE DU JOUR

I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

- Réunion contrat canal représentée par M. le Maire le 09 décembre : présentation du contrat canal dont les enjeux sont de renforcer, développer et structurer l'offre touristique fluviale et fluvestre. Une réunion avec le grand dole aura lieu en mairie de Brevans le 29 janvier prochain. Répondant à son souhait, M. LANOY sera associé à ce projet. Le maire demande aux conseillers de réfléchir à ce qui peut être mise en valeur sur notre commune : patrimoine et structures existants et projets qui pourraient être engagés sur la commune. (chambre d'hôtes, gîtes, toilettes etc...). Mme VACELET propose d'inclure la Place de la Mare. M. LANOY propose la mise en place d'un ou deux pontons pour permettre aux touristes de s'arrêter sur notre commune.

- Réunion Méthanisation avec GRDF le 09 décembre : 15 décembre 2020 : Mise en place alimentation gaz de ville pour les futurs locaux de l'usine de méthanisation. 26 janvier 2021 : Mise en place par GRDF du poste de contrôle, d'odorisation et d'injection du méthane dans le réseau gaz.

- Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 représenté par Monsieur le Maire : Principaux sujets évoqués : Détermination des attributions de compensation définitives pour 2020 ; Tarifs communautaires : pas de changement ; Attribution de fonds de concours : la commune n'a pas déposé de dossier pour 2021. Mme BUSSIÈRE précise que les aides vont baisser ; Avenant à la convention de mutualisation des services entre la CAGD et la ville de Dole pour 2020 portant sur l'évaluation du coût de la mutualisation des services ; Compensation liée au Covid-19 dans le cadre des contrats confiés à la SPL Hello Dole : Déficit en raison de la crise sanitaire qui va être remboursé par le Grand Dole ; Convention avec le Conseil Départemental du Jura pour le soutien à l'aéroport de Dole : participation à hauteur de 150 000 € au titre de 2020 ; Dérogation au repos dominical pour le commerce de détail ; attribution d'aides à l'immobilier d'entreprises ; signature d'un avenant à la convention de délégation d'octroi des aides par la région Bourgogne Franche Comté ; dénomination de la voie de la zone d'activités économiques de Brevans Edme Mariotte validée ; nouveau protocole de partenariat du contrat de canal du Rhône au Rhin ; Compétence assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines : reconduction des délégations existantes hormis pour Choisey et Dole ; Transfert des excédents et déficit du budget assainissement à la CAGD : pour Brevans : déficit de 3069.45 pour le fonctionnement et 3179.84 pour l'investissement ; Tarifs assainissement : part fixe 60 € et 1.55 du m3 tarifs inchangés pour 2021.

- Conseil d'école du 17 décembre représenté par Mme VACELET : fréquentation de l'ALSH de Brevans : en moyenne le matin, 7/8 enfants, le midi 37/41 enfants et le soir 23/25 enfants – changement de l'équipe de l'ALSH au 4 janvier ; effectifs 2020/2021 : 72 enfants, prévisions 2021/2022 : 71 enfants ; le règlement des écoles est adopté ; reconduction des horaires pour 2021/2022 ; Budget : les demandes seront faites en janvier ; Coopératives scolaires : les fonds sont importants du fait qu'aucune activité n'a pu être mise en place en 2020 ; Projets : difficile de faire des projets dans les conditions actuelles ; l'école de Brevans lance un projet d'école à l'extérieur ; nouvelle organisation du jardin partagé.

- SICTOM : Réunion de bureau représentée par Mme BUSSIÈRE :

Mme BUSSIÈRE a interpellé M. le Président, suite aux dépôts sauvages sur la commune, pour lui demander de changer de procédure pour le dépôt de plainte par M. le Maire : Il réfléchira à la question et lui donnera une réponse.

Suite à la nouvelle réglementation des passages à la déchetterie pour les déchets verts (26/an), une liste des bénéficiaires est établie afin de comprendre le nombre de passage importants de certains habitants.

II TRAVAUX PLACE DE LA MARE :

Le maire souhaite revenir sur les travaux d'extension du réseau d'eau potable rue du château d'eau et expliquer sa décision, validée par la majorité du bureau, non sans la remarque de Mme BUSSIERE qui avait dû à l'époque, payer son branchement. L'acquéreur des deux parcelles derrière chez Mme BUSSIERE a déposé sa demande de construire pour une parcelle et sa demande de raccordement d'eau potable depuis la rue du château d'eau. Deux autres parcelles pouvant être encore aménagées, et pour éviter la pause de deux autres conduites, le maire a proposé que la commune prenne en charge l'extension du réseau public et à charge aux futurs propriétaires de se raccorder en limite de propriété. M. VERDENET explique que c'est le travail de la SOGEDO de surdimensionner les travaux, étant gestionnaire du réseau. M. JACOTEY intervient pour dire que la mairie aurait dû dire qu'il y avait trois parcelles, la mairie paie la taille du tuyau pour pouvoir l'alimenter mais la tranchée doit être à la charge des propriétaires. Le maire trouve anormal que le seul bénéficiaire du permis actuel paie pour tout le monde. Mme BUSSIERE rappelle la réglementation de service de l'eau potable de la SOGEDO. Mme BUSSIERE propose de demander une participation à chaque acquéreur à hauteur d'1/3 de la facture. Le maire se renseignera auprès du service urbanisme et de la sogedo pour régler ce problème.

III] SIDEC : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES SUR LE PERIMETRE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE : Délibération

Considérant que la mutualisation permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et obtenir de meilleurs prix, le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Bourgogne Franche-Comté. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

IV] SITUATION AGENT COMMUNAL M. FOYET

M. FOYET est en accident de service depuis le 4 mars 2020. Une expertise médicale par un médecin agréé est obligatoire au moins une fois par an. Le maire informe qu'il va déclencher cette visite.

Des travaux de tonte et de peinture route seront faits par une entreprise. M. VERDENET propose de prendre une personne par une entreprise d'insertion. Mme BUSSIERE suggère AGATHE PAYSAGES. Elle se charge de se renseigner. M. LANOY demande si Grand Dole propose, comme pour les remplacements de secrétaires de mairie, des agents techniques pour les communes. Le sujet a été abordé par Grand dole mais rien de mis en place pour l'instant. Mme GIET propose des stagiaires. Le maire précise que Ludovic ne peut pas faire le travail et encadrer en même temps quelqu'un. De plus, le problème d'habilitation à l'utilisation du matériel reste présent.

V] RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 1^{ER} JANVIER 2021 :

La population totale au 1^{er} janvier 2021 est de 693 habitants

VI] METHANISATION :

Le Maire informe les conseillers d'une lettre de la conseillère des collectivités territoriales de GRDF sur les orientations de la nouvelle réglementation environnementale 2020 qui a généré de fortes inquiétudes sur l'avenir du gaz vert en France. Elle souhaite rassurer les concitoyens : « le gaz renouvelable démontre, par sa capacité à être capté puis distribué facilement localement, qu'il sera une énergie clé pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ». Les usagers pourront donc choisir la solution biométhane dans la construction neuve.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Salage : Par mail transmis à tous les conseillers le 11 décembre 2020 à 11h36, Mme BUSSIERE informait qu'à 09h30, la route était verglassée, que celle-ci n'avait pas été salée et qu'elle émettait des doutes quant à la fiabilité du nouveau prestataire : Le maire répond qu'à 08h00, il demandait à ce dernier de procéder au salage, précise qu'il s'agissait du premier verglas de la saison, que les services de la DDT n'ont pas salé ce matin-là. Le salage a été réalisé dans la matinée par le prestataire avec un peu de retard suite à un ennui technique. Le maire souligne que lorsque M. PINGON a arrêté cette activité, aucun agriculteur n'a souhaité reprendre le déneigement des communes de Brevans et Baverans mis à part M. BARDOUX et que les communes sont contentes d'avoir un prestataire disponible sur place.
- Commission embellissement le samedi 16 janvier représentée par M. FRATER : M. LANOY sera ajouté comme membre de cette commission. Un point sur les plantations à réaliser a été fait entre le terrain de boules et la propriété de M. ROUSTEAU place de la mare (buissons) et la plantation de grands arbres envisagée le long du terrain de M. MICHEL. M. FRATER prendra contact avec deux jardinerie pour des devis. Mme CERIGNAT propose de consulter également l'entreprise CERIGNAT de FOUCHERANS. Devant la mairie, les rosiers seront enlevés et une nouvelle plantation sera faite. Le maire précise qu'un travail préparatoire sera fait en régie aux deux endroits. Il propose aussi le nettoyage et jointage des pavés par un mélange sable/résine. Concernant le massif devant la ferme CHEVALIER, il propose d'ôter le massif et de remettre à la place et en décoration l'ancienne bascule retrouvée au fond d'un garage et de mettre aussi à l'intérieur de la mairie l'ancien alambic communal après une petite rénovation avec des produits spécifiques. M. VERDENET propose de se renseigner sur ces derniers.

Séance levée vers 22h00



COMPTE RENDU N°2/21
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 22 FEVRIER 2021 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIÈRE P., VACELET J., FRATER P., RICHARD M.C., GIET S., CHEVALIER M., JACOTEY F., VERDENET P., CERIGNAT N., LANOY P., MELET J.,

Excusés : DRUET M., PAILLARD A., MIGER G..

Secrétaire séance : MELET Joëlle

Le compte rendu de la séance du lundi 8 janvier est adopté à l'unanimité.

Prochain conseil municipal : mardi 6 avril 2021

ORDRE DU JOUR

I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

- Réunions avec les maires du canton d'Authume et le Président du Grand Dole sur le Pacte de solidarité fiscal et financier et conférence des maires : La communauté d'agglomération du Grand Dole subit un déséquilibre budgétaire causé principalement par la compensation partielle du produit de la taxe d'habitation, par la baisse des impôts de production comme la CVAE (*Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises*) et par l'augmentation des charges de fonctionnement qui provoque un manque à gagner estimé à environ 2.5 M€. En plus des choix et objectifs politiques forts tels que la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le maintien des services à la population, une politique d'investissement tournée vers les services à la population et aux entreprises, une politique de soutien à l'investissement des communes par le biais de fonds de concours, une stabilisation de sa dette bancaire après un mandat marqué par un important recours à l'emprunt, le Grand Dole doit envisager une augmentation de la taxe sur le foncier bâti ainsi que la révision du pacte de solidarité fiscale et financière qui entraînera pour toutes les communes une baisse de l'attribution de compensation. Le vote à la conférence des maires n'a porté que sur le principe de calcul de cette dernière et non sur les chiffres pour lesquels nombres de maires étaient en désaccord.

- Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 représenté par Monsieur le Maire : Principaux sujets évoqués
Rapport sur les orientations budgétaires 2021, schéma de mutualisation des services, rapport annuel 2020 sur l'égalité femmes-hommes, rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable, garantie d'emprunts accordée à Néolia pour le financement d'opérations de réhabilitation de logements à Dole, avenant à la convention avec la cour des comptes dans le cadre de l'expérimentation à la certification des comptes locaux, tarifs communautaires, nouvelle convention club acheteurs, plan de contrôle 2021 des aides de l'agence nationale de l'habitat, programme d'actions ANAH 2021, bilan foncier 2020, dérogations complémentaires au repos dominical pour les établissements de commerce de détail année 2021, mise à disposition de toitures et de parking pour équipement en panneaux solaires, mise à disposition du parking de co-voiturage d'Authume pour pose d'une ombrière solaire, désignation de représentants de la communauté d'agglomération du Grand Dole au sein du SIE de la région de Dole, SIEA de Montmirey le Château, CCPE du SIDEC et AGATE PAYSAGES, renouvellement de la candidature au titre du réseau des villes et intercommunalités Amies des Enfants 2020-2026, rapport d'activités 2020 de la Communauté d'Agglomération du Grand dole, modification du règlement intérieur du conseil communautaire.

- SICTOM : Assemblée générale représentée par Mme BUSSIÈRE : le conseil syndical a validé les propositions énoncées au bureau (voir CR du conseil municipal du 18/01/21)

- Réunion avec la responsable des jardins du partage représentée par Mme BUSSIÈRE : Le 16 Février 2020, Mr le Maire et Pierrette BUSSIÈRE ont reçu la responsable des « Jardins du partage » afin de faire le point sur l'activité de cette association : Pour le jardin de Brevans mis à disposition par M. Jacques MARTIN, 8 à 9 exploitants, des gens en grandes difficultés bénéficiaires des minima sociaux et RSA ou dans l'isolement – parcelle de 30 à 40 m2 - Activité qui fonctionne très bien - Bonne cohésion entre les exploitants – Du fait que l'école de Brevans y était associée, la commune subventionne un peu. La responsable souhaiterait rencontrer le directeur d'écoles pour monter un projet au printemps – une visite pourra être organisée en cours d'année.

- Commission Transition écologique, biodiversité, déchets et environnement représentée par M. VERDENET :

Ordre du jour : - Présentation de la commission et des services du grand Dole, actions menées au précédent mandat, en cours et pistes de réflexion, projet de territoire. Cette commission se réunira chaque mois sous la forme de "tours de table" afin de créer et, à l'issue, proposer un projet de territoire commun.

Questions posées par M. VERDENET : Problèmes liés aux assainissements non collectifs : Le Président a indiqué que la commission travaux est en charge de cette mission.

Création d'une journée du type ramassage de printemps pouvait être envisagée par cette commission.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, le maire précise que cela relève de la compétence du Grand Dole et que le contrôle périodique est réalisé par la SOGEDO en ce qui concerne Brevans.

- Commission Enfance Jeunesse du 16 février 2021 représentée par Mme VACELET : présentation de la commission et des services, présentation des actions en cours avec notamment agrandissement et restructuration des accueils du Déchaux, d'Authume et de Rochefort, nombreux projets sur le secteur jeunes, développement des activités de la ludothèque... et restitution des résultats du questionnaire aux élus. Points positifs : le document présenté a été envoyé avant la réunion et les dates des 3 prochaines réunions, en vue de l'élaboration de projet territorial, fixées. (pour plus d'informations, le document présenté sera envoyé à tous les conseillers).

- Commission services aux communes, coopérations inter-territoriales, commande publique du 19 février 2021 représentée par M. FRATER : ce service offre :

- le remplacement des secrétaires de mairie
- des achats groupés de fournitures diverses type : fournitures administratives, informatique, bureautique etc..... (un club acheteur a été créé pour cela)
- il y a également des demandes de communes concernant le remplacement des agents techniques, du prêt de matériel, la mutualisation des serres pour les plants de fleurs, la mutualisation de la télésurveillance, aide en matière d'urbanisme, expertise sur les bâtiments communaux...

Des commissions de travail sont déjà programmées en mars, avril et mai afin de compléter et finaliser les différentes possibilités d'aide de l'agglomération du Grand Dole aux communes, on constate une réelle volonté de l'agglomération de travailler avec et au service des communes.

II INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU RACCORDEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE : délibération :

Considérant que dans le cadre de l'alimentation en eau potable des constructions à venir sur les parcelles cadastrées à Brevans dans la section AK N°133, 134 et 135, il convient de procéder à l'extension du réseau d'eau public place de la mare depuis la rue du château d'eau, considérant que ces travaux ont été réalisés et ont été pris en charge par la commune, considérant que le financement du réseau est assuré par la collectivité, mais que celle-ci peut néanmoins demander une contribution financière à l'abonné, sur proposition de Monsieur le Maire et, après avoir entendu son exposé, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré de fixer le montant de la contribution financière à 1940 euros par raccordement, et de demander cette contribution à chacun des abonnés au moment de leur demande de raccordement auprès des services de la SOGEDO à Rochefort-sur-Nenon. Délibération votée à l'unanimité.

III] BUDGET :

- Compte de gestion 2020 : Présenté par le maire, le compte de gestion dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, fait apparaître un déficit d'investissement de 79 377.87 €, un excédent de fonctionnement de 172 789.97 € soit un résultat de clôture de 93 412.10 €. N'appelant ni observation ni réserve de la part du conseil municipal, le compte de gestion 2020 est adopté par ce dernier. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.
- Compte Administratif 2020 : section de fonctionnement : Dépenses : 305 044.38 € Recettes : 389 514.33 € soit un excédent de 84 469.95 €
Section d'investissement : Dépenses : 121 939.92 € Recettes : 161 958.18 € soit un excédent de 40 018.26 €.
Après présentation du compte administratif 2020, Monsieur le Maire passe la parole à la première adjointe et se retire de la salle au moment du vote. Délibération approuvée à l'unanimité.
- Affectation du résultat 2020 : Sur proposition du maire, le conseil municipal décide d'affecter au budget 2021, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 d'un montant de 93 412.10 € et le déficit d'investissement d'un montant de 79 377.87 €. Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Taxe aménagement usine de méthanisation : en 2018, il a été délibéré par le conseil communautaire du grand dole et le conseil municipal de Brevans, que la taxe d'aménagement serait reversée au grand dole pour les permis instruits au 1^{er} janvier 2019 sur les zones d'activités dont l'usine de méthanisation. Un premier permis avait été déposé en 2015 puis à cause d'un changement de process, un second a été accordé en mai 2019. De ce fait, cette taxe d'aménagement (480 € pour la part communale) devra être reversée au Grand Dole.
- Commission embellissement : cette dernière prévoit la plantation d'arbustes et arbres place de la mare, or il s'avère qu'une partie où la commune souhaitait mettre des plantations est propriété du voisin. Une rencontre sera organisée avec le propriétaire pour trouver un arrangement avec un éventuel échange de terrain.
M. FRATER a déjà reçu deux devis de jardinerie, il lui reste à contacter l'entreprise CERIGNAT.
- Elections : le maire informe les élus des dates des élections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021.
- Grenier de l'école : un point sur le matériel et livres des écoles a été fait avec M. FRATER et l'instituteur pour évaluer ce qui pourrait être conservé et jeté. M. FRATER propose que les élus disponibles se réunissent pendant les vacances de Pâques pour faire ce tri.
- Fleurissement : le maire propose qu'on réduise la plantation des fleurs afin de limiter l'arrosage l'été et gagner du temps à l'implantation communal.

- Mise en place de bancs : le maire informe que ce mardi 23 février, il va couler avec l'employé communal la base béton des bancs du cimetière, de la place de la mare ainsi que la plateforme nécessaire aux poubelles des locataires des logements de l'école.
- Accident du travail de l'employé communal : ce dernier va passer une expertise médicale courant mars

Questions posées par les élus :

- M. VERDENET informe que des arbres empêchent l'écoulement de l'eau du petit ruisseau qui longe le canal, pendant les crues.
- M. JACOTEY informe de l'état du chemin de l'impasse des topes. Le maire a prévu de le remettre en état dès que la construction de la maison sera faite. M. JACOTEY n'est pas sûr que cela attende la fin de chantier. Le maire verra l'entreprise pour que cette rue reste praticable.
- M. LANOY demande où en est la licence IV. Le maire informe qu'il n'a pas de nouvelle.

Séance levée vers 22h00

Le Maire, Denis GINDRE



COMPTE RENDU N°3/21
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU MARDI 06 AVRIL 2021 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIERE P., VACELET J., FRATER P., GIET S., VERDENET P., CERIGNAT N., LANOY P. (Proc.), MELET J., MIGER G.

Excusés : DRUET M., CHEVALIER (Proc. à LANOY), PAILLARD, RICHARD, JACOTEY

Secrétaire séance : Pierrette BUSSIERE

Le compte rendu de la séance du lundi 22 février est adopté à l'unanimité.

Prochain conseil municipal : lundi 17 mai 2021

ORDRE DU JOUR

I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

M. le maire :

- Commission CLECT avec M. FRATER le 25 février :

Président : Bernard GUERRIN. Vice-président : Sévrine CALINON

Attribution de compensation versée par la CAGD aux communes, définitive nette : Elles étaient en 2020 de 9 357 669 et seront en 2021 de 8 449 691 soit une baisse de 907 978 euros. Causes : Non compensation totale de la taxe d'habitation, baisse des recettes de fiscalité sur les entreprises, augmentation des charges transférées. Pour Brevans, l'AC passe de 70451 euros en 2020 à 65804 euros en 2021.

Commission services aux communes, coopération interterritoriale, commandes publiques le 16 mars :

Réflexions abordées : prêt matériel, police intercommunale, accès au numérique, expertise technique des bâtiments, voirie, économie d'énergie, contrôle structure de sport et loisir.

Club acheteur : Adhésion des communes par délibération du conseil municipal.

Conseil d'exploitation de la régie assainissement le 22 mars :

La CAGD est partagée en six secteurs avec des référents : Nord : M. MILLIER, Est : M. STOLZ, Centre (Brevans) : M. RABBE, Centre-Ouest : M. MICHAUD, Ouest : M. DAUBIGNEY et Sud : M. VIELLARD.

Aucun assainissement collectif dans 11 communes. Un budget Régie : Fonctionnement 2 481 K€. Investissement 1 952 K€. Un budget affermage : Fonctionnement 742 K€. Investissement : 984 K€.

Travaux à réaliser : Etude raccordement de Tavaux sur la STEP de Choisey. Réhabilitation réseau Damparis. Travaux à St Aubin.

Service Public d'assainissement non collectif (SPANC) : Le contrôle des installations privées a une périodicité de 06 ans. Le rapport de ces contrôles sera transmis aux mairies.

Conférence des maires le 1^{er} avril :

Restitution des questionnaires territoriaux.

Contrat de relance et de transition écologique : D'une durée de six ans et signé entre l'Etat, la Région et la Collectivité, il est nécessaire pour que l'Etat participe au financement des projets. (Relance 2021/2022. Ecologie : 2023/2027)

Elaboration du règlement intercommunal de publicité

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Mme BUSSIERE :

- Association Saint Michel le Haut de Salins-les-Bains avec M. le Maire le 09 mars : Sollicitée pour d'éventuels travaux d'entretien sur la commune, rencontre avec la Directrice et le chef d'équipe du site de Dole. Présentation de la structure et de ses prestations : Point sur les besoins de la commune (désherbage du centre bourg). Rencontre ensuite sur le terrain avec le chef d'équipe : Après évaluation, un forfait de 2055 € pour trois passages annuels.
- Association IMPULSS : Dispositif destiné à repérer et mobiliser les jeunes dits « invisibles » (16 et 29 ans qui ne sont pas accompagnés par un dispositif d'insertion ou de service public de l'emploi) Aucun cas dans notre commune.
- Commission développement économique, CTEI, commerce et économie sociale et solidaire le 03 mars : Présentation des services : Pole attractivité et Aménagement du territoire – service Développement économique – Mission Commerce – le CAN. Présentation des actions menées lors du précédent mandat : Les différentes entreprises – Transfert des zones d'activités économiques ZAE - Contrat de Transition Ecologique et Industrielle – Valorisation de l'Hydrogène- Aides et accompagnement global aux entreprises et porteurs de projet – Aide à l'immobilier d'entreprises – Programmation annuelle Emploi-insertion – Développement commercial. Présentation des actions en cours : Pacte territorial d'appui aux entreprises avec le Conseil Régional -CTEI – Extension de la ZA de Rochefort sur nenon - Mobilisation d'une offre d'accueil d'activités dans les sites existants –

Accompagnement des projets de recrutement des entreprises – Développement commercial –
Projet de territoire : infos sur le retour des questionnaires reçus – Projet de mise en place d’ateliers thématiques.

M. FRATER

- Commission actions culturelles, événementielles et vie associative le 31 mars 2021 :
Trois ateliers thématiques - Valorisation des activités artistiques des enfants sur les temps scolaires et extra scolaires - Critères permettant de qualifier un événement ou une fête locale de « grand doleis » - Valorisation de notre histoire et nos patrimoines - Evolution du réseau de médiathèque du territoire. La synthèse de toutes les idées exprimées sera rendue le 27 avril.

Mme VACELET :

- Commission mobilités le 17 mars : les questions abordées : Quelle politique « mode doux » pour le Grand Dole ? quelle offre de transport en commun ? comment élargir l’offre de mobilité sur le territoire ? Nombreuses idées ont été remises, restitution au cours de la prochaine réunion du 28 avril afin de rédiger le projet territorial courant mai.
- Commission enfance jeunesse du 24 mars : En vue de préparer l’élaboration du projet territorial, réflexion et débat autour des questions suivantes : Comment mieux répondre aux besoins des familles, comment améliorer le lien entre le Grand Dole et les communes et comment communiquer sur les services proposés.

M. VERDENET :

- Commission transition écologique, biodiversité, déchets et environnement le 23 mars 2021 :
Quatre ateliers thématiques :
 - Comment réduire notre empreinte carbone ?
 - Comment concilier protection de la biodiversité et développement du territoire ?
 - Comment améliorer la qualité de l'eau et la gestion des déchets ?
 - Comment le grand Dole peut-il accompagner les communes pour mettre en œuvre des actions en faveur de la transition écologique ?Nombreuses suggestions qui feront l'objet d'une étude plus précise puis de propositions d'actions à mettre en œuvre en cours d'année.
- Réunion du Syndicat des eaux en visioconférence le 26 mars
(Reportée au 14 avril faute de participants)

M. LANOY :

- Commission attractivité du territoire, tourisme, politiques contractuelles, sports, politique de la ville le 24 février 2021 :
 - Présentation des services : Tourisme : Stéphane Triboulet, sport : Alain Hamida
 - Tourisme : Bilan 2020, très bon taux d’occupation en juillet et aout, Nicols baisse de 30% mais belle fréquentation française juillet/aout, Une Belle Aventure (bateaux José Vincent) été record depuis 5 ans (8000 personnes accueillies). Les panneaux touristiques autoroutiers seront changés (APRR, Gd Dole, CD 39)
 - Contrat VNF / Intercommunalités : Explications sur ce contrat, justificatifs de la prise en charge par le Gd Dole, présentation de Peggy Besançon
- Commission attractivité du territoire, tourisme, politiques contractuelles, sports, politique de la ville le 23 mars 2021
 - Sport : Politique sportive à développer ?
Sécurité du matériel – Création d’un service intercommunal chargé du contrôle de conformité et de mise aux normes des équipement sportifs et de loisirs.
Nécessité d’un inventaire des équipements par commune. Déséquilibre quant à la prise en charge par le Grand Dole ou les communes de certains sites sportifs.
Tourisme : Attractivité du territoire ? Info sur les pistes cyclables, les circuits pédestres et randonnée promouvoir plus les actions des petites communes : Offre de service : Gratuité du port pour les campings cars alors que le camping est juste à côté ?
- Commission travaux eau assainissement et bâtiments le 23 février 2021 (Remplaçant M. MIGER) :
Présentation des services techniques : Responsable : Mme Céline Bressan, VRD/Environnement : Mme Marie-France Morizot. Bâtiments : M. Julien Giet
Actions en cours : Espace P. Talagrand (nouvelle piscine) 20,8 M€ HT, CE Solvay => ludothèque; suivi véloroute ; buffet de la Gare; vestiaires Dole
Projets travaux : Gymnase Rochefort. Vestiaires Damparis et Tavaux, ALSH Authume et Le Deschaux
Les ZAE sont à la charge du Gd Dole.

Mme MELET :

- Commission aménagement urbanisme habitat politique de la ville les 02 et 25 mars 2021 :
Le 02 : Présentation des intervenants et des services liés à la commission et aux services du Grand Dole. Restitution et analyse des questionnaires qui avaient été soumis aux conseillers.

Le 25 : 4 ateliers : - Aménagement du territoire. - Urbanisme : Forme urbaine et gestion du foncier. - Habitat : Besoin en logements. - Politique de la ville : Qualité de vie.

II VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 : Le maire rappelle les nouvelles modalités de vote des taux à compter de 2021 :

Avec la disparition de la taxe d'habitation, le taux d'impôt foncier commune + département devient le taux pivot, nouveau taux de référence. Le maire propose de rester sur les taux 2020 soit : Foncier bâti : (Commune 12.09 % + Département 24.36 % = 36,45 %). Foncier non bâti : 25.95 %.
Délibération votée à l'unanimité.

III VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 : Le budget de l'exercice 2021 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement pour un montant de 446 226.10 € et en investissement pour un montant de 224 342.97 €. Le Maire rappelle les différents travaux prévus : désherbage par l'Association Saint Michel le haut, réfection des pavés de la fontaine devant la mairie, peinture sur route, réfection du chemin des Topes, réparation et achat d'illuminations de Noël, pose d'un deuxième columbarium et divers. Délibération favorable par le conseil municipal qui a adopté le budget.

IV ADHESION A LA NOUVELLE CONVENTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES « Club Acheteurs » : Dans le cadre des actions inscrites au schéma de mutualisation des services pour la période 2016-2020, la communauté d'agglomération du Grand Dole a constitué un groupement de commandes nommé « Club Acheteurs » pour permettre la mutualisation des procédures d'achats à l'échelle du territoire. La commune de Brevans a rejoint ce club acheteurs par délibération en date du 14 janvier 2019. Il convient aujourd'hui d'ajuster la convention initiale afin de faciliter sa mise en œuvre avec notamment des modalités d'adhésion allégées et l'intégration de nouveaux domaines d'achats simplifiée. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention de groupement de commandes « Clubs Acheteurs ». Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Fibre optique :** dans le cadre du lancement du projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire du Jura, le groupe CIRCET France va procéder aux études et aux travaux de déploiement de la fibre optique. Un relevé de boîte aux lettres va être effectué dans un premier temps, ensuite des relevés de supports basse tension (ENEDIS) et cuivre (France Telecom) seront réalisés. Le maire propose à M. FRATER de prendre en charge ce dossier.
- **Opération d'aménagement d'ensemble des terrains des Bourguignons :** Sollicité par un promoteur, le Maire a rencontré le 19 mars tous les propriétaires concernés. Tous sont vendeurs à l'exception de M. MICHEL et M. GEIPEL, ce qui n'empêchera pas la réalisation de l'opération. Les propriétaires décident de fixer un prix plancher à 35 € le m². Le Maire est chargé de faire le relais entre les différents promoteurs et les propriétaires.
- **Elections départementales et régionales :** le maire rappelle que ces élections auront lieu les 20 et 27 juin 2021.
- **Nettoyage du grenier au-dessus de l'école :** Le maire déclare qu'un grand tri est nécessaire afin de libérer de la place : M. FRATER propose que les élus disponibles se retrouvent le jeudi 22 avril 2021 à 8h30 sur place.
- **Fleurs et plantations :** Le maire précise que le nombre de vasques a été diminué devant la mairie. M. FRATER représentant la commission embellissement fait le point sur l'avancement des plantations place de la mairie et place de la mare.
- **Treize Parc de Brevans :** En friche depuis de nombreuses années, le maire, sollicité par un riverain, annonce qu'il va être nettoyé : Le grillage est déjà enlevé et le maire et l'employé communal interviendront avec un broyeur mis gratuitement à disposition par le SICTOM. Sans incivilité flagrante, le grillage ne sera pas remis.
- **SICTOM :** Mme BUSSIERE informe les élus de la démission du Directeur du SICTOM, M. BOSVY au 1^{er} avril 2021.

Questions des conseillers municipaux :

- **Paul LANOY :**

- Demande que fait le propriétaire du terrain, anciennement des gilets jaunes. Le maire informe qu'il fait une petite plateforme pour y stationner de façon temporaire une caravane.
- Où en est la mise en place des feux tricolores sur le pont de la déchèterie : Le maire va reprendre contact avec le Département
- Où en est l'arrêt d'accident de travail de l'employé : Ce dernier a passé une expertise médicale en date du 25 mars dont la mairie attend le rapport. Pour l'instant son arrêt est prolongé jusqu'au 11 avril 2021.
- Avenue Eisenhower : Lors de la sortie des tracteurs sur cette avenue, la boue s'est répandue sur la chaussée, le maire en profite pour informer que la ville de Dole va procéder à une matérialisation peinture d'une piste cyclable qui rejoindra celle de Brevans.

- **M. VERDENET :**

- Fait remarquer que la chaussée se dégrade au niveau du carrefour à cause des camions desservants la méthanisation. Le maire verra avec le Grand Dole pour régler ce problème.
- Un fourgon stationne sur la piste cyclable de l'avenue Eisenhower. Le maire se rendra sur place pour régler le problème.

- **Mme BUSSIERE** rappelle qu'il faudrait poser le panneau pour l'interdiction de stationnement des campings cars place de la mare.

Séance levée vers 22h30



COMPTE RENDU N°4/21
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 17 MAI 2021 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIÈRE P., VACELET J., FRATER P., GIET S., VERDENET P. (Proc.), CERIGNAT N., MIGER G., CHEVALIER M., RICHARD M.C., JACOTEY F.

Excusés : DRUET M., LANOY (Proc. à VERDENET), PAILLARD, MELET

Secrétaire séance : Jocelyne VACELET

Le compte rendu de la séance du mardi 6 avril est adopté à l'unanimité.

Prochain conseil municipal : lundi 28 juin 2021

ORDRE DU JOUR

I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

Le maire :

- Conseil Communautaire du 8 avril :

Principaux thèmes abordés :

- * Pacte de Solidarité Fiscal et Financier
- * Rapport de la CLECT : Attribution de compensation 2021
- * Budget primitif 2021
- * Fixation des taux de fiscalité locale pour 2021
- * Fixation du produit de la taxe GEMAPI
- * changement de nom et révision des statuts et conseil de développement du pays dolois
- * Travaux vestiaires du stade de Damparis, extension de l'accueil de loisirs du Deschaux, espace sportif à Rochefort Sur Nonon

- Présentation du Projet de Territoire par le Grand Dole le 6 mai :

- Quatre grands axes de développement :
- Développement économique
- Innovation, performance et cohésion des services à la population
- Attractivité et rayonnement du territoire
- Coopérations et solidarités territoriales

Mme BUSSIÈRE :

Commission développement économique, CTEI, commerce et économie sociale et solidaire du 28 avril 2021

- Présentation d'Initiative Dole Territoires présenté par Gilles Gruet : Intervenants accompagnement et financement des futures entreprises
- Fonds Régional des Territoires : 2 dispositifs d'aides pour 51 entreprises dont 2 à Brevans. Fonds d'Avances Remboursables pour la Consolidation de Trésorerie (FARCT) - 60% de création d'entreprises concernées.
- Présentation du dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprises du Grand Dole : subventions la Région si participation du Grand Dole : 16 entreprises en ont bénéficié.
- Développement commercial : infos sur les futures implantations d'entreprises sur les différentes zones d'activités et sur la revitalisation du centre-ville de Dole
- Point sur les activités des entreprises : embauches et licenciements – point sur KOHLER Damparis

Mme VACELET :

Commission mobilités du 28 avril :

Approfondissement des pistes d'actions retenues suite à la précédente réunion

- Développer les équipements autour du vélo et sensibiliser à la pratique du vélo
- Réorganiser le réseau TGD : services réguliers et scolaires
- La mobilité pour tous : répondre aux besoins spécifiques
- Améliorer la communication auprès des usagers

Commission enfance jeunesse du 14 avril :

Restitution des ateliers territoriaux

- Mieux répondre aux besoins des familles (capacité d'accueil, handicap, besoins des ados, réservation en ligne...)
- Améliorer le lien entre Grand Dole et communes (présentation des équipes et du fonctionnement des accueils, mise en commun des agents et des locaux)
- Communiquer sur les services proposés (développer les différents supports de communication, faire de la commune un relais d'information)

M. VERDENET :

Commission transition écologique, biodiversité, déchets et environnement du 20 avril :

- Réduction de l'empreinte carbone
- Biodiversité et protection du développement du territoire
- Eaux et déchets
- Accompagnement des communes

Réunion du syndicat des eaux

- Présentation et validation des comptes administratifs
- Travaux programmés : zone artisanale du tumulus de Dole à Crissey, Champvans et Goux
- Présentation d'une étude menée sur la télérelève
- Présentation et validation du budget prévisionnel

II BUDGET : Décision modificative Affaires SIDEDEC : délibération :

Afin de passer les écritures d'intégration des affaires SIDEDEC, il est nécessaire d'ouvrir les crédits pour un montant de 37363.00 €.

Désignation du compte	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 16878 Autres dettes		2 515.00 €
D 21538 Autres réseaux		34 848.00 €
Total D 041 Opération patrimoniales		37 363.00 €
R 13258 Subv autres groupements		14 309.00 €
R 238 Avance Cde immo corporelle		23 054.00 €
T 041 Opérations patrimoniales		37 363.00 €

Délibération votée à l'unanimité.

III] DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE AU TITRE DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE COMMUNAL (réfection des joints des pavés autour de la fontaine) Délibération :

Considérant que la commune de Brevans souhaite procéder à la restauration de son patrimoine communal notamment la réfection des joints des pavés autour de la fontaine, le conseil municipal décide de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en vue de participer au financement des travaux à hauteur de 50 % soit 2301.88 €. Délibération votée à l'unanimité

IV] APPROBATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE : Délibération :

L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts prévoit la possibilité d'une révision libre des attributions de compensation qui nécessite un accord commun entre le Grand Dole et les communes membres. En date du 8 avril 2021, le conseil communautaire a validé le principe de cette révision libre et ce dernier a été inscrit dans le Pacte de Solidarité Fiscal et Financier. Le conseil municipal décide d'approuver le montant de l'attribution de la compensation de la taxe professionnelle 2021 soit 65 804 €, et d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à cette affaire. Délibération votée à l'unanimité.

V] REVISION DES LOYERS COMMUNAUX AU 1^{ER} JUILLET 2021 : Délibération

Le conseil municipal décide d'appliquer l'augmentation des loyers selon l'évolution de l'indice de référence des loyers au 1^{er} trimestre 2021 soit + 0.09 %. Délibération votée à l'unanimité.

VII] CESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE DE BREVANS A L'EURO SYMBOLIQUE : Délibération

Considérant que lors de la vente du terrain de Monsieur MICHEL François, cadastré ZC178, en vue d'une construction, il subsiste une pointe de terrain cadastrée ZC180 d'une surface de 47 ca, mitoyenne à l'impasse des Topes
Considérant qu'il est utile que cette pointe de terrain revienne à la commune dans un souci d'alignement de voirie,
Considérant que Monsieur MICHEL accepte de céder à l'euro symbolique cette parcelle à la commune de Brevans
Le conseil municipal autorise le Maire à procéder ou faire procéder à toutes les démarches administratives utiles à cette transaction, et à signer tous documents utiles. Délibération votée à l'unanimité.

VII] ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Le Maire informe les élus de l'organisation des élections. Deux bureaux de vote : Les régionales dans la grande salle et les départementales dans la salle des adjoints et à l'accueil mairie. Trois assesseurs par bureau de vote nécessitent une double participation pour chaque élu. Il est recommandé d'être vacciné pour tenir le bureau de vote et des attestations donnant priorité à vaccination sont à la disposition des élus.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Infos du maire :
- Place de la mare :
Le maire remercie la commission embellissement pour la plantation des arbres.
On profitera de la construction de la structure fixe pour changer la toiture de la buvette en fibrociment (amiante).
Sur demande de M. GREMION, un panneau donnant priorité aux écoliers sera posé à l'entrée du terrain multisport.
La commission embellissement réalisera la plantation sur la place de la mairie ce jeudi matin.
- Camion pizza : Un camion pizza va s'installer sur la commune vers l'abri bus grande rue tous les dimanches soir à partir de la semaine 22.

Infos et questions des conseillers municipaux :

M. VERDENET en qualité de président des bielles Brevannaises informe de l'organisation de la bourse expo le 22 août prochain.

Mme CERIGNAT informe que le lampadaire aux bourguignons est penché. Le maire est au courant et a prévu avec l'employé communal de le redresser et d'installer une barrière de protection. Il propose une commission pour différents aménagements nécessaires aux bourguignons (Poubelles, stationnements, etc.) Seront membres avec le maire : M. et Mme CERIGNAT, M. FRATER et M. MIGER.

M. VERDENET informe qu'un fourgon empiète à nouveau sur la piste cyclable de l'avenue Eisenhower. Le maire interpellera à nouveau son propriétaire.

M. VERDENET, à la demande d'un habitant du Parc, et afin d'éviter que les voitures ne se croisent dangereusement voudrait mettre à l'étude une circulation à sens unique. Le maire rappelle que l'avis des administrés du parc avait été demandé et que ceux-ci n'y étaient pas favorables. Un plan du Parc sera donné à M. VERDENET et M. LANOY pour étudier à nouveau cette proposition.

Séance levée vers 22h00

Le Maire, Denis GINDRE

